



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

audiovisuel et communication

Question au Gouvernement n° 586

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Patrick Bloche.

M. Patrick Bloche. Monsieur le ministre des affaires étrangères, avec un budget global de 1,4 milliard de francs, l'action audiovisuelle extérieure concourt puissamment à la présence internationale de la France, aussi bien culturelle que linguistique, et à la francophonie.

L'audiovisuel extérieur est aujourd'hui confronté à des défis comme le développement de l'offre numérique, la multiplication des chaînes et leur montée sur les bouquets satellitaires.

Rompant avec un attentisme néfaste, et après quelques rapports, vous avez souhaité, au nom du Gouvernement, présenter une communication au conseil des ministres de jeudi dernier afin de remettre l'audiovisuel extérieur en perspective.

Trois préoccupations vous animent: soutenir, notamment grâce à TVFI, l'exportation de programmes télévisuels français, ce qui représente un enjeu économique et culturel fabuleux; permettre, par un renforcement de l'aide financière, que le plus grand nombre possible de chaînes françaises, publiques et privées, soient diffusées sur le plus grand nombre possible de bouquets satellitaires; enfin, relancer l'audiovisuel extérieur public à partir de la chaîne francophone TV5.

Quels crédits budgétaires nouveaux allez-vous mobiliser pour atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés ? Par quels moyens comptez-vous créer les indispensables synergies entre audiovisuel intérieur et audiovisuel extérieur, afin de projeter à l'extérieur de la France ce qui se fait de mieux dans l'audiovisuel français ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères, pour une réponse courte.

M. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères. En effet, monsieur le député, si l'on veut défendre aujourd'hui les intérêts de la France dans le monde, son influence, sa vision des choses, on ne peut pas le faire sans un audiovisuel extérieur dynamique. J'ai donc présenté une communication qui était la suite logique de celle de Mme Trautmann sur l'audiovisuel intérieur.

Nous sommes arrivés à la conclusion que, compte tenu de la structure du public potentiellement francophone dans le monde, il était plus raisonnable et plus conforme aux moyens dont nous disposons, en égard au coût considérable des chaînes nouvelles, de partir de ce qui existe, c'est-à-dire de TV 5, présente partout à condition de restructurer cette chaîne et de la dynamiser en profondeur. Cette action vise à toucher le public francophone au sens le plus large du terme.

Nous n'avons pas l'équivalent des publics anglophones et nous ne pouvons donc pas faire l'équivalent de CNN ou de BBC World dans des conditions économiques rentables. Il faut procéder autrement. C'est pourquoi les deux autres volets concernent le public mondial potentiel, c'est-à-dire 4 milliards de téléspectateurs, je veux parler de l'aide à l'exportation des programmes, qui suppose des crédits supplémentaires pour le doublage et le sous-titrage, et de l'aide que nous allons développer pour que le plus grand nombre possible de chaînes françaises puissent monter sur le plus grand nombre possible de bouquets satellitaires.

Tels sont les axes de notre action.

Comment ferons-nous financièrement ? Il y aura des mesures de redéploiement, grâce à une meilleure gestion des moyens actuels de l'action culturelle, scientifique et technique, mais également des mesures nouvelles, pour un tiers environ du programme, selon l'arbitrage du Premier ministre.

Comment allons-nous impliquer l'audiovisuel public ? Par la modification du capital de TV5, dans lequel nous faisons entrer l'ensemble des opérateurs publics. Nous pourrions d'ailleurs peut-être y associer un jour l'audiovisuel privé, qui est capable de faire preuve d'une extraordinaire compétitivité dans ce domaine. Nous voulons que chacun, de France 2 à Arte en passant par RFO, puisse jouer pleinement son rôle dans une chaîne profondément modifiée.

Ce n'est qu'un début, mais il est tout à fait clair, et je crois qu'il y a un consensus sur ce point, que la France doit avoir une politique très ambitieuse dans ce domaine, car il s'agit d'une des composantes majeures dans la lutte d'influence aujourd'hui. (Applaudissements sur de plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Patrick Bloche](#)

Circonscription : Paris (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 586

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 1998, page 3385

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 mai 1998